



Mairie
2 route d'Heyrieux
69720 Saint Laurent de Mure
04 72 48 38 80
www.saintlaurentdemure.org

CONVOCATION A une réunion du Conseil Municipal

Le 05/06/2020,

direction.generale@saintlaurentdemure.org
04 72 48 61 20

Nos réf. : CV/KG/conseil municipal/convocation n°02

Madame, Monsieur,

Vous êtes conviés à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra :

Jeudi 11 juin 2020

A 19 HEURES 30

SALLE DU CERCLE – 1 RUE DES MUGUETS

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 26/05/2020.
- 2) Délégations du conseil municipal au Maire au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- 3) Fixation des indemnités de fonction des élus
- 4) Election des délégués des communes au sein des établissements publics de coopération intercommunale.
- 5) Renonciation exceptionnelle à loyers pour la période de confinement liée au COVID-19 au bénéfice des professionnels
- 6) Approbation du projet d'établissement de l'EAJE « Les Renardeaux ».
- 7) Création d'une nouvelle catégorie d'accueil périscolaire dénommé « Accueil en remplacement du temps scolaire » et fixation du tarif.
- 8) Désignation des représentants de la commune à l'association « Ecole de Musique Vincent d'Indy »
- 9) Fixation du nombre de membres au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.
- 10) Questions diverses.

Patrick FIORINI
Maire



Consignes :

Afin de respecter les exigences sanitaires :

- Le port du masque est obligatoire
- Les règles de distanciation physique doivent être respectées
- Conformément à l'article 10 de l'ordonnance du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de COVID-19, le nombre de personnes dans le public sera limité à 20.